

Insatisfaite des excuses du maire

« Salut nazi » au conseil municipal, malgré les regrets de Bruno Marchand, la citoyenne veut poursuivre

Le Journal de Québec · 07 févr. 2025 · 7 · VINCENT DESBIENS ET TAÏEB MOALLA Le Journal de Québec

Même si Bruno Marchand s'est excusé sur les réseaux sociaux hier, la citoyenne à qui il a reproché d'avoir fait un salut nazi au conseil municipal ne décolère pas et songe sérieusement à poursuivre le maire de Québec en justice.

Après avoir refusé de le faire la veille, le maire Marchand s'est finalement excusé auprès de la citoyenne dont il avait assimilé le geste à un salut nazi en toute fin de période des questions lors de la séance de mardi.

« Cette citoyenne a exprimé dans les médias, notamment hier, qu'elle n'avait pas d'intention déplacée, je l'ai écoutée et je la crois. Je m'excuse auprès d'elle des conséquences qu'elle a pu vivre à la suite de mon intervention », affirme le maire dans une déclaration écrite.

« Mes mots n'ont pas été les bons, mais je ne regrette certainement pas d'être intervenu pour appeler à plus de respect et à faire attention aux gestes posés qui prêtent à interprétation », précise-t-il.

En conclusion de sa lettre d'excuses, Bruno Marchand a lancé un appel au président du conseil municipal, le conseiller d'opposition Louis Martin.

« Afin d'éviter que de telles situations se reproduisent, je souhaite par ailleurs que le président du conseil municipal soit plus actif afin de s'assurer que les périodes d'intervention du public se déroulent dans le respect de tous », souligne-t-il.

TROP FACILE

Bien qu'appréciée, la déclaration de Bruno Marchand n'est pas suffisante pour effacer les impacts de toute cette saga aux yeux de Vicky Lépine.

« C'est très facile de répondre ça deux jours plus tard par écrit. En plus, ce sont des excuses à demi-mot. Ce n'est pas assez à mes yeux. Je me serais attendue à des excuses publiques, en personne », déplore-t-elle, en entrevue téléphonique avec Le Journal.

La citoyenne lésée ne compte pas s'arrêter là et songe « de plus en plus sérieusement » à entamer une poursuite en diffamation.

« Beaucoup de gens m'appuient dans tout ça. Je pense que je devrais le faire pour éviter qu'une situation comme celle-là ne se reproduise. Je ne souhaite ça à personne d'autre », explique Mme Lépine.

La résidente de Saint-jean-baptiste soutient que le maire est « complètement sorti de son rôle » en intervenant de la sorte, alors que le président du conseil municipal n'était pas du même avis.

« Ce n'était pas à lui d'intervenir. C'est le président du conseil qui est responsable du décorum, c'est lui qui doit juger si les interventions sont civilisées ou non. Et lui n'a pas jugé bon

de m'arrêter. M. Marchand n'était pas du tout dans son droit en m'accusant d'avoir fait un salut nazi en public. »

Elle raconte avoir dû apporter des modifications à ses profils sur les réseaux sociaux pour « éviter les représailles ».

RÉPUTATION ENTACHÉE

« L'impact de ses mots est terrible. Quand tu tapes Vicky Lépine dans un moteur de recherche, la première chose qui va sortir est "nazie". C'est probablement la pire étiquette qu'on puisse accoler à quelqu'un », conclut-elle.

Le cabinet de Bruno Marchand a précisé hier que « le maire a proposé à Mme Lépine de lui parler ce (jeudi) matin. Elle n'a pas souhaité prendre son appel ».

23 maires, dont Bruno Marchand, vont se rendre à Washington

Le Journal de Québec · 07 févr. 2025 · 17 · TAÏEB MOALLA

OTTAWA | En pleine crise des tarifs douaniers avec les États-Unis, les maires des plus importantes villes canadiennes vont multiplier les missions à Washington DC pour tenter de faire face à « l'imprévisibilité » causée par Donald Trump.

Réunis en caucus à Ottawa, les maires des 23 plus grandes villes canadiennes, incluant Bruno Marchand, ont affirmé qu'ils comptent « défendre les économies locales du Canada devant les menaces tarifaires des États-Unis ».

Des dirigeants de la FCM (Fédération canadienne des municipalités) se rendront dans la capitale des États-Unis, en février et en mars, en collaboration avec les deux paliers de gouvernements supérieurs.

Le maire de Québec, Bruno Marchand, a d'ailleurs confirmé, hier, sa participation à une de ces missions (celle de l'alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent), du 4 au 7 mars, à Washington. Ce déplacement va coïncider avec la fin du sursis de 30 jours accordé au Canada, par M. Trump, en lien avec les tarifs douaniers.

« DROGUÉS À L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE »

« Il y a un sentiment d'urgence. Au Canada, nous sommes drogués à l'économie américaine. Il faut se sevrer de cette dépendance-là », a lancé Bruno Marchand, en disant qu'il faut tenter de diversifier les marchés pour nos entreprises.

Cela dit, « ça va prendre du temps. On ne passe pas de 70 % de certaines de nos exportations vers les États-Unis, dans le marché de Québec, à 50 % en claquant des doigts. C'est compliqué et c'est long », a-t-il convenu.

Même s'il y a actuellement un sursis de 30 jours dans l'imposition de tarifs douaniers, il faut prendre conscience que la « prévisibilité » n'existera plus, du moins pour les quatre prochaines années, avec nos voisins du sud de la frontière. « On est toujours à un tweet près d'avoir une sanction ou un tarif qui est annoncé », a-t-il fait remarquer, avec dépit.

Le maire Marchand a répété qu'il faut continuer à « acheter local », « à se soustraire des Amazon de ce monde » et à réfléchir aux « bonnes pratiques » en matière d'appels d'offres.

CONSULTATIONS

Selon lui, les investissements publics dans les infrastructures, comme le transport en commun et l'énergie verte, sont également primordiaux. « Les leaders municipaux défendront leur communauté avec détermination contre les politiques imprudentes qui menacent les emplois et la sécurité économique », a-t-il promis.

Hier, en marge d'une rencontre avec Justin Trudeau, les maires de la FCM ont insisté sur l'importance que « toute mesure de rétorsion pouvant affecter les municipalités soit sans incidence sur les coûts et élaborée en consultation avec la FCM ».